



**Fermeture du bureau communal
du 22 décembre 2017 à 16h00 au 2 janvier 2018**

Réouverture le mercredi 3 janvier 2018 à 07h30

Bonnes Fêtes de Fin d'Année !!!

L'administration communale

**Attention!!! Nous vous rappelons que le délai d'obtention
d'un document d'identité est de 3 semaines.**

**De plus, les demandes de naturalisation doivent être
déposées au greffe municipal au plus tard le 22 décembre
2017.**

